

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	107 980,50	56 292,86	51 687,64	1,66	64 020,21	2,04
Fonds commercial	8 847,84		8 847,84	0,28	8 847,84	0,28
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	358 927,42	313 303,15	45 624,27	1,46	33 213,11	1,06
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					16 151,98	0,51
Immobilisations financières						
Participation	5 805,00		5 805,00	0,19	5 796,00	0,18
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	29 467,92		29 467,92	0,95	21 107,04	0,67
Total de l'actif immobilisé (III)	511 028,68	369 596,01	141 432,67	4,54	149 136,18	4,74
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production	92 000,00		92 000,00	2,95	133 015,00	4,23
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	123 258,28		123 258,28	3,96	150 132,85	4,78
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	1 506 313,91	2 472,87	1 503 841,04	48,27	1 778 930,08	56,60
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					320,91	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux					4 055,16	0,13
. Etat, impôts sur les bénéfices					97 611,20	3,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 210,13		18 210,13	0,58	13 904,42	0,44
. Autres	104 319,36		104 319,36	3,35	56 030,30	1,78
Charges constatées d'avance	43 140,28		43 140,28	1,38	32 527,24	1,03
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 089 538,67		1 089 538,67	34,97	727 523,79	23,15
Total de l'actif circulant (IV)	2 976 780,63	2 472,87	2 974 307,76	95,46	2 994 050,95	95,26
Frais d'émission des emprunts (V)						

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts	(VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		3 487 809,31	372 068,88	3 115 740,43	100,00	3 143 187,13	100,00

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 13/05/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 90 000,00)	90 000,00	2,89	90 000,00	2,86
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	9 000,00	0,29	9 000,00	0,29
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	897 939,56	28,82	897 939,30	28,57
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	526 573,60	16,90	376 256,26	11,97
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 523 513,16	48,90	1 373 195,56	43,69
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	264 831,74	8,50	439 826,22	13,99
Emprunts et dettes financières diverses			315 357,71	10,03
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	373 418,04	11,98	346 239,08	11,02
Dettes fiscales et sociales	735 488,98	23,61	658 106,93	20,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	218 488,51	7,01	10 461,63	0,33
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	1 592 227,27	51,10	1 769 991,57	56,31
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	3 115 740,43	100,00	3 143 187,13	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 115 740,43 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 526 573,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/04/2026 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 8 848

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	8 848		8 848	%
TOTAL	8 848		8 848	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 511 029

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	100 848	19 040	3 060	116 828
Immobilisations corporelles	342 383	35 337	2 641	358 927
Immobilisations financières	26 903	8 370		35 273
TOTAL	470 135	62 747	5 701	511 029

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 369 596

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 980	31 373	3 060	56 293
Immobilisations corporelles	293 018	22 926	2 641	313 303
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	320 998	54 298	5 701	369 596

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	107 981	56 293	51 688	de 1 à 5 ans
Clientele	8 848	0	8 848	Non amortiss.
Inst.agencements divers	76 738	53 943	22 795	de 1 à 10 ans
Materiel transport	9 925	9 925	0	3 ans
Materiel bureau & informatique	134 824	112 110	22 713	de 1 à 5 ans
Mobilier	137 441	137 325	116	de 1 à 8 ans
TOTAL	475 756	369 596	106 160	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 1 701 452**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	29 468		29 468
Actif circulant & charges d'avance	1 671 984	1 671 984	
TOTAL	1 701 452	1 671 984	29 468

3.4 - Provisions pour dépréciation = 2 473

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 473				2 473
Comptes financiers					
Total	2 473				2 473

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 220 167

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	207 755
Autres créances	1 240
Disponibilités	11 173
TOTAL	220 167

3.6 - Charges constatées d'avance = 43 140

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 90 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	970	92,78	90 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	970	92,78	90 000

4.2 - Etat des dettes = 1 592 227

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	264 832	176 241	88 591	
Dettes financières diverses	207 104	207 104		
Fournisseurs	373 418	373 418		
Dettes fiscales & sociales	735 489	735 489		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	11 384	11 384		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 592 227	1 503 637	88 591	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 563 625

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	281 210
Dettes fiscales & sociales	282 415
Autres dettes	
TOTAL	563 625

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 220 167

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	207 755
Clients factures a etablr(418100)	207 755
Autres créances :	1 240
Interets courus(455800)	1 240
Disponibilités :	11 173
Interets courus a recevoir(518800)	11 173
TOTAL	220 167

8.2 - Charges constatées d'avance = 43 140

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	43 140
TOTAL	43 140

8.3 - Charges à payer = 563 625

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	281 210
Factures non parvenues(408100)	281 210
Dettes fiscales et sociales :	282 415
Personnel congés a payer(428200)	111 184
Personnel dette prov interressement(428400)	96 226
Taxes fiscales sur salaires(438000)	10 778
Org sociaux congés a payer(438200)	45 380
Org sociaux a payer sur interressement(438620)	10 337
Etats - charges a payer(448100)	8 510
TOTAL	563 625

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

SEQUENCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 51 Bis Rue des Amidonniers 31000 TOULOUSE
378 736 284 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 526 573,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	526 573,60 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 542,55 euros par part	526 273,60 euros
Le solde	300,00 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 898 239,56 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 515,06 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 385 758,54 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 avril 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de

dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Three handwritten signatures are present. The top signature is in green ink, the middle one is in black ink, and the bottom one is in blue ink. They are all written in a cursive, stylized manner.